|  |  |
| --- | --- |
| **Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT)****25ème réunion, Genève, 2-5 juin 2020** | C:\Users\comas\AppData\Local\Temp\Rar$DRa0.735\jpg\ITU official logo_blue_RGB.jpg |
|  |  |
|  | **Document** **TDAG-20/****31-F** |
|  | **7 février 2020** |
|  | **Original: anglais** |
| Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord |
| AMÉLIORATION DE L'ACCÈS AUX RESSOURCES DE L'UIT RELATIVES À LA FRACTURE NUMÉRIQUE |
|  |
| Résumé:Dans la présente contribution, il est proposé que le Bureau de développement des télécommunications prenne des mesures pour faire en sorte que les informations et les bonnes pratiques relatives à la réduction de la fracture numérique soient plus accessibles et utiles.Action demandée:Le GCDT est prié d'examiner la présente contribution et d'approuver les propositions qui y figurent.Références:Sans objet. |

# 1 Introduction

Le Royaume-Uni propose que le GCDT demande au Bureau de développement des télécommunications d'adopter un ensemble de mesures visant à réduire la fracture numérique grâce à un accès financièrement abordable aux services de télécommunication.

# 2 Propositions

L'Union s'est engagée à intensifier les efforts en vue de réduire la fracture numérique et a mis l'accent à de nombreuses reprises sur l'importance de cette question. L'UIT, et tout particulièrement le Secteur du développement des télécommunications, a un rôle unique et important à jouer en encourageant l'adoption de bonnes pratiques dans le domaine de la réglementation des télécommunications, afin de réduire les coûts de gros du large bande et de promouvoir une connectivité financièrement abordable.

Il existe incontestablement à l'UIT un ensemble de ressources très précieuses – données, bonnes pratiques, programmes de renforcement des capacités dans le domaine des politiques réglementaires et résultats connexes, Recommandations et travaux de recherche notamment – qui sont mises à disposition pour un usage général ou à la demande des différents Membres dans l'optique de la réduction de la fracture numérique, mais toutes ces informations ne sont pas toujours faciles à trouver et ne sont pas regroupées ou rattachées par thème, ce qui rend difficile leur utilisation et leur application.

Il serait particulièrement utile de compiler et de présenter ces informations sous une forme plus accessible et par thème, non seulement pour l'Union, mais aussi pour les institutions, les organismes publics, les ONG et les nombreuses autres parties prenantes concernées par l'intensification des efforts pour réduire la fracture numérique, notamment en ce qui concerne les choix stratégiques en matière de réglementation visant à encourager l'accès à des services de télécommunication financièrement abordables.

En conséquence, nous proposons que le Bureau de développement des télécommunications prenne l'initiative dans la mise au point de ces ressources.

Nous suggérons que ces ressources:

– soient accessibles en ligne dans toutes les langues de l'Union et soient organisées de telle sorte que les non-professionnels puissent trouver aisément des informations de base, tout en ayant la possibilité d'accéder à un niveau de détail suffisant en cas de besoin;

– soient constamment mises à jour, les informations obsolètes devant être supprimées;

– rassemblent toute la documentation se rapportant à la question chaque fois que celle-ci a été élaborée au sein de l'Union, et indiquent, dans la mesure du possible, la documentation pertinente émanant d'autres organisations;

– indiquent, dans la mesure du possible, les liens vers les programmes de renforcement des capacités et de développement des ressources disponibles, en particulier pour les pays en développement, aux fins de la mise en œuvre des bonnes pratiques identifiées par les ressources;

– indiquent clairement l'origine des informations provenant de différentes sources, en particulier dans les cas où certaines informations se rapportent à des résultats obtenus par consensus par des groupes de travail de l'UIT et où d'autres proviennent d'autres sources.

Nous sommes conscients du fait que cela représente une tâche de grande ampleur, mais considérons qu'il est primordial d'appuyer les efforts visant à réduire la fracture numérique. Une telle démarche s'inscrit dans la droite ligne de plusieurs Résolutions des Conférences de plénipotentiaires, de l'AMNT et de la CMDT ainsi que de plusieurs décisions du Conseil.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_